



## PROTOCOLE D'ENTENTE 2017-2018



### ENTRE, D'UNE PART :

**LOISIRS LAURENTIDES**  
3065, rue Rolland  
Sainte-Adèle, Québec  
J8B 1C9

**ET, D'AUTRE PART :  
L'ÉCOLE SECONDAIRE :**

---

Représentée par :

---

### Objet

Loisirs Laurentides et l'école conviennent de travailler conjointement à la réalisation de l'édition 2017-2018 de Secondaire en spectacle.

### Loisirs Laurentides s'engage, par la présente, à :

- ★ Offrir les services-conseils d'une personne-ressource (Informer, supporter, encadrer).
- ★ Préparer les différents formulaires (lettres, adhésion, modalités d'entente, etc.).
- ★ Préparer, animer, faire les comptes rendus et suivis de trois (3) rencontres de concertation :
  - 1<sup>ère</sup> réunion - mise en place des finales locales
  - 2<sup>e</sup> réunion - mise en place des finales régionales
  - 3<sup>e</sup> réunion pré-départ – Rendez-vous Panquébécois
- ★ Présenter le Guide et les outils promotionnels.
- ★ Gérer les documents que les écoles doivent compléter (adhésion, statistiques, devis techniques, etc.).
- ★ Gérer et mettre à jour le site Internet de Loisirs Laurentides (section Loisir culturel).
- ★ Représenter la région aux rencontres de coordination provinciale.
- ★ Remettre les affiches de Secondaire en spectacle.
- ★ Préparer, réaliser et assumer les dépenses d'une finale régionale.
- ★ Commander des chandails Secondaire en spectacle 2017-2018.

**L'école s'engage, par la présente, à :**

- ★ Connaître et respecter les règlements et les valeurs de Secondaire en spectacle incluant l'encadrement du jury.
- ★ Acheminer le formulaire d'inscription avant le **vendredi 20 octobre 2017** et payer les frais d'adhésion avant le **vendredi 27 octobre 2017**.
- ★ Réaliser une finale locale selon les normes de Secondaire en spectacle **avant le vendredi 23 mars 2018**.
- ★ Identifier une personne comme responsable pour promouvoir auprès des jeunes le concept Secondaire en spectacle, organiser une finale locale.
- ★ Promouvoir le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle qui aura lieu en mai 2018 à La Malbaie dans la région de la Capitale-Nationale (**17 au 20 mai 2018**).
- ★ Promouvoir les différents concours de Secondaire en spectacle :
  - Prix du Camp chanson de Petite-Vallée
- ★ Participer aux rencontres de concertation :
  - **Le mercredi 1<sup>e</sup> novembre 2017 à 13h00 (3 heures)**
  - **Le vendredi 25 mars 2018 à 13h00, rencontre pour la finale régionale (3 heures)**
  - **Rencontre pour le RVPQ, mai 2018 (3 heures)**
- ★ S'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de **sa** finale régionale tout en respectant l'échéancier établi.
- ★ Assurer la participation des jeunes de l'école à leur finale régionale qui aura lieu le **samedi 7 avril 2018**.
- ★ Acheter 30 billets pour les finales régionales au coût de 10.00 \$ tx comprises (pré-vente). Une facture au montant de 300.00\$ sera envoyée autour du **10 février 2018**. Le paiement devra être acheminé à Loisirs Laurentides pour le **vendredi 10 mars 2018**. Au moment de l'événement, des billets additionnels seront disponibles au coût de 12.00 \$.
- ★ Présenter Loisirs Laurentides au début de sa finale locale.
- ★ L'école doit fournir un accompagnateur pour les lauréats ou les participants-libres de son établissement. Un ratio de 1 pour 5 est exigé. Un partenariat entre les écoles est accepté pour atteindre le ratio demandé. Si ce ratio n'est pas respecté,

des frais de **300.00\$ seront chargés à l'école** pour que Loisirs Laurentides paie une ressource pendant les 4 jours du Rendez-vous Panquébécois.

- ★ L'école s'engage à défrayer les coûts d'inscriptions de **115\$** et de transport (à confirmer selon le lieu du RVPQ) pour ses lauréats, ses accompagnateurs et ses participants libres vers le Rendez-vous Panquébécois.
- ★ Les responsables de Secondaire en spectacle qui prendront le poste d'accompagnateur lors du Rendez-vous Panquébécois, devront assister à la réunion « pré-départ ».
- ★ Rédiger le rapport final de sa finale locale de Secondaire en spectacle et le remettre à Loisirs Laurentides avant le **vendredi 6 avril 2018**.
- ★ Aucun remboursement d'inscription pour annulation après le 1<sup>e</sup> décembre 2018 ne sera accepté.

En foi de quoi, les parties ont signé à \_\_\_\_\_,  
ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 2017.

**LOISIRS LAURENTIDES :**

\_\_\_\_\_  
Jacques Allard  
Directeur général de Loisirs Laurentides

\_\_\_\_\_  
Date

**ÉCOLE SECONDAIRE:**

\_\_\_\_\_  
Directeur

\_\_\_\_\_  
Date

**ÉCOLE SECONDAIRE:**

\_\_\_\_\_  
Responsable Secondaire en spectacle

\_\_\_\_\_  
Date